

Adoption de la politique tarifaire des actions
de formation continue.

Conseil d'administration du 29 février 2016

Délibération 2016/02/CA-019

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

Vu les statuts de la Mission Formation Continue et Apprentissage de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier ;

Vu l'avis favorable du Conseil d'orientation stratégique de la Formation Continue du 19 novembre 2015 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 9 février 2016 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers

Article 1 : approuvent le tableau présentant la tarification des actions de formation continue est approuvé (document joint).

Article 2 : chargent le directeur de la MFCA de la mise en œuvre de cette tarification.

Article 3 : fixent l'entrée en vigueur de ces tarifs à compter du 15 août 2016 pour l'accès aux diplômes nationaux, l'accès à des modules de formation, les formations qualifiantes. Pour mémoire, les principes de la tarification des DU et DIU sont mis en œuvre pour chaque diplôme dans un délai de 3 ans à compter du vote du CA du 7 avril 2014.

Toulouse, le 29 février 2016
Le Président,



Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

TARIFICATION DES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE – CA Université Toulouse III Paul Sabatier du 01 février 2016

TYPE DE STAGIAIRES	Diplôme Nationaux ouverts à la F1	Diplômes Nationaux exclusivement ouverts à la FC3 ou capacité ou CES3	Accès à des modules	DU/DIU3	Stages qualifiants
Individuel2	Pas de frais de formation Frais de gestion de 250 € ou 70 € en cas de redoublement pour validation du stage	Frais de formation incluant3 les frais de gestion de 6.600 € à 7.400 €/an selon le diplôme4 Pour les capacités et CES au prorata des heures sur la base de 400 h année pleine. Réduction forfaitaire de 30% Possibilité de demander une réduction forfaitaire sur conditions de ressources.	Frais de formation incluant les frais de gestion de 11,00 € à 26,00 €/h stagiaire selon le diplôme Tarification élaborée par le directeur de la MFCA Réduction forfaitaire de 30%	Frais de formation incluant les frais de gestion sur la base de 11,00 € à 13,00 €/h stagiaire + spécificités de la formation Fiche tarifaire individuellement approuvée par le CA Réduction forfaitaire de 30%	Frais de formation incluant les frais de gestion sur la base de 250 € à 290 €/h groupe + spécificités de la formation rapportée au nombre de participants. Tarification élaborée par le directeur de la MFCA Réduction forfaitaire de 30%
Travailleur indépendant5	Frais de formation incluant les frais de gestion de 6.600 € à 7.400 €/an selon le diplôme. Pour les capacités et CES au prorata des heures sur la base de 400 h année pleine. Réduction forfaitaire de 30% en cas de refus de prise en charge ou de prise en charge partielle par son organisme collecteur.	Frais de formation incluant les frais de gestion de 6.600 € à 7.400 €/an selon le diplôme. Pour les capacités et CES au prorata des heures sur la base de 400 h année pleine. Réduction forfaitaire de 30% en cas de refus de prise en charge par son organisme collecteur.	Frais de formation incluant les frais de gestion de 11,00 € à 26,00 €/h stagiaire selon le diplôme Tarification élaborée par le directeur de la MFCA Réduction forfaitaire de 30% en cas de refus de prise en charge par son organisme collecteur.	Frais de formation incluant les frais de gestion sur la base de 11,00 € à 13,00 €/h stagiaire + spécificités de la formation Fiche tarifaire individuellement approuvée par le CA Réduction forfaitaire de 30% en cas de refus de prise en charge par son organisme collecteur.	Frais de formation incluant les frais de gestion sur la base de 250 € à 290 €/h groupe + spécificités de la formation. Tarification élaborée par le directeur de la MFCA Réduction forfaitaire de 30% en cas de refus de prise en charge par son organisme collecteur.

1 Formation assujettie au paiement de Droits d'Inscriptions

2 Personne sous statut FC ne bénéficiant pas d'un financement de la formation par un tiers, bénéficiant d'une autorisation de Pôle Emploi pour les demandeurs d'emplois ou du Conseil Général pour les bénéficiaires du RSA, effectuant la formation hors temps de travail pour les salariés.

3 Lorsque les frais de formation incluent les frais de gestion, ceux-ci s'élèvent à 20% du produit des conventions. Les frais de gestion ne peuvent être inférieurs à 250 € dans le cas d'une inscription à un diplôme national et à 170 € par heure de formation et par stagiaire dans les autres cas.

4 Pour un diplôme national, en cas de VAP, le tarif est proratisé au nombre d'heures réalisées par rapport à la durée totale du diplôme. Il ne peut être inférieur à 250 € représentant le plancher des frais de gestion.

5 Profession libérale, commerçant, artisan, auto-entrepreneur, agriculteur, artiste auteur.

Financier de la formation professionnelle / entreprise	Frais de formation incluant les frais de gestion de 6.600 € à 7.400 €/an selon le diplôme. Pour les capacités et CES au prorata des heures sur la base de 400 h année pleine. Dans le cas d'un CIF pris en charge partiellement par le financeur, le salarié en CIF bénéficie pour le complément qui lui incombe de la réduction forfaitaire de 30%, il peut demander à bénéficier d'une réduction tarifaire sur conditions de ressources.		Frais de formation incluant les frais de gestion de 11,00 € à 26,00 €/h stagiaire selon le diplôme Tarification élaborée par le directeur de la MFCA	Frais de formation incluant les frais de gestion sur la base de 11,00 € à 13,00 €/h stagiaire + spécificités de la formation Fiche tarifaire individuellement approuvée par le CA	Frais de formation incluant les frais de gestion sur la base de 250 € à 290 €/h groupe + spécificités de la formation. Tarification élaborée par le directeur de la MFCA Réduction jusqu'à 30% avec contrepartie identifiée
TYPE DE STAGIAIRES	Diplôme Nationaux ouverts à la F1⁶	Diplômes Nationaux exclusivement ouverts à la FC³ ou capacité ou CES	Accès à des modules	DU/DIU³	Stages qualifiants
Organisme ayant une mission de service public (opérateur de l'Etat ou des Collectivités Territoriales), associations d'utilité publique	Frais de formation incluant les frais de gestion de 6.600 € à 7.400 €/an selon le diplôme. Pour les capacités et CES au prorata des heures sur la base de 400 h année pleine. Réduction forfaitaire de 30%	Frais de formation incluant les frais de gestion de 11,00 € à 26,00 €/h stagiaire selon le diplôme Tarification élaborée par le directeur de la MFCA Réduction forfaitaire de 30%	Frais de formation incluant les frais de gestion sur la base de 11,00 € à 13,00 €/h stagiaire + spécificités de la formation Fiche tarifaire individuellement approuvée par le CA Réduction forfaitaire de 30%	Frais de formation incluant les frais de gestion sur la base de 250 € à 290 €/h groupe + spécificités de la formation. Tarification élaborée par le directeur de la MFCA Réduction jusqu'à 30%	

Des partenariats institutionnels formalisés par une convention permettent d'individualiser les tarifs.

⁶ Formation assujettie au paiement de Droits d'Inscriptions